

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13830**

Intitulé

MASTER : MASTER Domaine Droit, Economie, Gestion Mention Droit public Spécialité Droit public des affaires

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Toulouse 1 Capitole Modalités d'élaboration de références : CNESER du 19 avril 2011	Président de l'université de Toulouse I Capitole

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du master :

- Veille à ce que l'entreprise et ses différentes activités soient en conformité avec les différents domaines du droit public la concernant (services publics, réseaux d'intérêt général, marchés financiers et boursiers, règles de concurrence, nationales ou communautaires ; etc.).
- Informe les entreprises de l'évolution du droit public des affaires.
- Défend et conseille les collectivités publiques, les entreprises dont ils relèvent, dans le développement de leurs relations contractuelles (marchés publics, délégations de service public, contrats immobiliers, implantations sur le domaine public, projets d'infrastructures publiques, contrats de partenariat, etc.), participe à la mise en œuvre de formes nouvelles de partenariats public-privé.
- Négocie et rédige des marchés, des contrats.
- Régle les contentieux des entreprises, des collectivités locales, ou des établissements publics.

- Posséder des connaissances juridiques approfondies dans les principaux domaines du droit public des affaires.
- Etre capable d'analyser et de synthétiser les données juridiques afin de proposer des solutions adaptées en cas de litiges.
- Respecter et faire respecter la législation et la réglementation en vigueur, les adapter aux besoins des entreprises ou collectivités publiques.
- S'adapter à l'évolution des matières de droit public des affaires.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Organisations nationales, européennes et internationales
- Collectivités locales
- Entreprises publiques
- Services juridiques des entreprises de tous les secteurs de l'économie marchande
 - Responsable des marchés publics
 - Juriste en contentieux
 - Juriste des marchés en entreprise
 - Consultant juridique auprès d'entreprises privées ou d'administrations ou d'organismes publics (gestion et administration des réseaux de communication, de distribution...)
 - Responsable administratif et financier
 - Gestionnaire des marchés et des contrats

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1205 : Direction administrative et financière

K1903 : Défense et conseil juridique

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Semestre 1 45 ECTS

UE 1 Enseignements fondamentaux 20 ECTS

Droit Public du Marché

Droit des Marchés Publics

Droit de la concurrence appliqué aux personnes publiques

Droit des services publics, entreprises de réseaux et délégations de service public

Droit des implantations industrielles

Règlementations sectorielles:

Réglementation bancaire

Réglementation boursière

Réglementation pharmaceutique
 Réglementation des transports
 Réglementation des communications
 Réglementation de l'énergie
 Réglementation des opérations import/export
 Réglementation de l'eau

UE 2 Enseignements complémentaires 12 ECTS
 Droit et pratiques de la régulation des activités économiques
 Droit et pratiques des procédures d'appels d'offre
 Droit et pratiques des infractions commises par les personnes et décideurs publics
 Droit et pratiques des marchés complexes et partenariats publics-privés
 Contentieux publics

UE3 Séminaires 13 ECTS
 Séminaires thématiques
Séminaires d'approfondissement
 - droit des marchés publics
 - droit des services publics
 - droit du contentieux
 Conférences de méthode
 Fiscalité des personnes publiques

Semestre 2 15 ECTS

UE4 Orientation (à choix) 15 ECTS
Choix 1:Voie professionnelle
 Rapport de stage
Choix 2:Voie recherche
 Mémoire

Stage

L'étudiant choisit pour l'UE4 du semestre 2 la voie professionnelle ou la voie recherche.

Voie professionnelle :

L'étudiant effectue un stage d'une durée minimale de trois mois en entreprise, auprès d'une institution publique ou d'un organisme privé et dont la finalité est la mise en application pratique des enseignements reçus à l'université. Ce stage donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage dont la note obtenue est prise en compte pour l'admission au diplôme.

Evaluation et compensation

L'examen du master 2 comporte deux sessions d'examen pour le semestre 1 à l'exception de l'UE 3 et une seule session pour le semestre 2. Les unités d'enseignement non validées donnent lieu à une deuxième session à l'exception de l'UE 3 (semestre 1) et de l'UE 4 stage ou mémoire (semestre 2).

Chaque unité d'enseignement est validée individuellement et capitalisée avec acquisition des crédits (ECTS) correspondants dès lors que le candidat y obtient la moyenne.

Pour chacun des semestres, les unités où l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne sont validées par compensation si le candidat obtient à leur ensemble la moyenne.

Chaque semestre est validé individuellement.

Pour être déclaré admis

- au semestre 1, le candidat doit y obtenir une note de moyenne générale au moins égale à 10 sur 20

- au semestre 2, le candidat doit obtenir une note de moyenne générale au moins égale à 10 sur 20.

Pour être déclaré admis au diplôme, le candidat doit être admis au semestre 1 et au semestre 2.

Accès et formation préalable requise

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Composition des jurys :équipe pédagogique
En contrat d'apprentissage	X	Non
Après un parcours de formation continue	X	Non
En contrat de professionnalisation	X	Non

Par candidature individuelle	X	Oui Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP Composition des jurys : équipe pédagogique
Par expérience dispositif VAE	X	Oui Composition des jurys : équipe pédagogique

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

: Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

arrêté d'habilitation du 23 juillet 2007

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté d'habilitation du 23 juin 2011

Pour plus d'informations

Statistiques :

Liens vers statistiques : www.univ-tlse1.fr

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse 1 Capitole : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne (31) [Toulouse]

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :